

COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 14 janvier 2021

1° Aménagement de la rue Flandres Dunkerque

Marché entreprise PIGEON TP de Renazé : approbation de l'avenant n° 2 en moins value de 4 781.25 € - Marché initial : 196 357.70 € HT- nouveau montant de marché : 191 576.45 € HT. Autorisation de signature de cet avenant.

Approbation de la modification du délai d'exécution du marché repoussé au 30 novembre 2020.

2° Opération de revitalisation du centre bourg

Présentation de devis pour la réfection de la toiture de la mairie, l'installation de panneaux photovoltaïques, l'étude de projet d'aménagement de l'îlot Hameau, l'aménagement d'une plateforme pour futur préau et l'aménagement d'espaces verts, la création de chemins piétons, l'acquisition de maisons place de l'église, et démolition, pour un montant estimatif global de 303 729 € HT.

Demande de financements auprès de l'ETAT (DETR 2021), la Région, le Départemental, TEM et l'ADEME.

3° Ecole Ste Marie – classe de découverte

Vote d'une subvention d'un montant global de 2 680 € pour le financement d'une classe de mer à Granville du 24 au 25 juin 2021 pour 67 élèves de la petite section au CE1 de l'école Ste Marie.

4° Programme semaine olympique et paralympique

Présentation des animations proposées à Méral dans le cadre de la semaine olympique et paralympique du 1^{er} au 6 février 2021

5° Site Internet de la Commune de Méral

En raison de la dissolution au 31.12.2020 du site « ICP » structure dépendante de l'AMF 53, décision de souscrire auprès de l'A.M.R.F au site internet « Campagnol.fr » pour le site complet au tarif de 220 € par an.

6° Point sur les locations immobilières

Logement n° 4 – 3bis rue du Presbytère

Courrier de M. SERVEAU locataire faisant état de problèmes dans son logement. Rencontre prévue avec le locataire.

Logement 5 rue de Bretagne

Expiration du contrat de location au 16 août 2021.

Commerce 1 place du Buat

Révision triennale du loyer du commerce au 16 février 2021 (prévu dans le bail commercial)

Diagnostic énergétique des logements

Demande de devis pour la réalisation de diagnostics de performance énergétique des logements locatifs

7° Point sanitaire sur la COVID 19

Information sur les nouvelles mesures sanitaires : les activités sportives scolaires et périscolaires en intérieur seront interdites.

8° Cimetière

Mise au point sur les projets d'aménagement à réaliser dans le cimetière (jardin du souvenir, mur derrière les cavurnes, pose de dalles sur concessions réservées).

9° Questions diverses et imprévues

Plan routier départemental 2021-2027

Présentation du plan routier départemental soumis à l'avis de chaque EPCI. La Communauté de Communes du Pays de Craon doit émettre un avis pour fin janvier au Département.

La Commune de Méral propose les projets d'aménagements routiers suivants :

- Axe de Beaulieu sur Oudon- Livré La Touche – Craon (RD n° 142)
- Axe de Cossé Le Vivien - Ballots (RD n° 153)

Ces propositions font suite à la potentielle augmentation du trafic lié aux projets d'Energie Renouvelable.

Demande que les investissements soient mieux partagés sur le territoire du Pays de Craon.

Conseil municipal des Jeunes

Compte rendu de la réunion du 11 janvier 2021 du CMJ et présentation des projets proposés par le CMJ – Ces propositions seront étudiées en Commission Enfance-Jeunesse

Restaurant scolaire

Le contrat de fourniture des repas signé avec la Commune de Cossé Le Vivien arrive à échéance à la fin de l'année scolaire 2020-2021. Une nouvelle consultation pour la fourniture de repas en liaison chaude sera lancée.

Vente de terrain jouxtant la zone d'activités

Vente à la société J3BM dont le siège social est à Méral 5 rue des Bourgeons de terrain d'une superficie de 394 m2.

Rue de la Maison Neuve

Réflexion sur la mise en sens unique de la rue de la Maison Neuve

Dénomination de voie

Proposition de dénomination de l'impasse située entre la rue de Bretagne et la rue du Tilleul.

Wifi Europe

Demande de devis pour les travaux d'électricité à réaliser dans les bâtiments en vue de l'équipements en bornes Wifi.